

Distr. : générale  
23 août 2011



Approche stratégique  
de la gestion internationale  
des produits chimiques

Français  
Original : anglais

---

**Groupe de travail à composition non limitée de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques**

**Première réunion**

Belgrade, 15–18 novembre 2011

Point 6 de l'ordre du jour provisoire\*

**Stratégie pour le secteur de la santé**

## **Projet de stratégie pour le renforcement de la participation du secteur de la santé à la mise en œuvre de l'Approche stratégique**

### **Note du secrétariat**

1. Par sa résolution II/8 sur les aspects sanitaires de la gestion rationnelle des produits chimiques, la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques a invité le secrétariat de l'Approche stratégique à élaborer, en consultation avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une stratégie visant à renforcer la participation du secteur de la santé à la mise en œuvre de l'Approche stratégique, pour examen par la Conférence à sa troisième session. Cet examen serait une première, puisque la Conférence n'a jamais auparavant axé ses travaux sur des questions intéressant la participation d'un secteur particulier.
2. Un projet de stratégie a donc été mis au point en tenant compte des résultats de la deuxième session de la Conférence intéressant la santé, notamment la résolution II/8, et des discussions en table ronde sur la santé publique, l'environnement et la gestion des produits chimiques, tenues durant le segment de haut niveau.<sup>1</sup> Il s'est appuyé en outre sur une consultation tenue à Ljubljana les 4 et 5 février 2010, sous la coprésidence de M. Iva Erzen (Slovénie) et de M. Jules DeKom (Suriname) et avec le soutien financier des gouvernements de l'Allemagne, du Canada et de la Slovénie.<sup>2</sup> Le projet de stratégie est reproduit dans l'annexe de la présente note.

---

\* SAICM/OEWG.1/1/Rev.1.

1 Un résumé des discussions en table ronde sur la santé publique, l'environnement et la gestion des produits chimiques tenues au cours de la deuxième session de la Conférence figure dans le rapport de la session (SAICM/ICCM.2/15).

2 Ont participé à la consultation des représentants du Bahreïn, du Bélarus, du Kenya, du Panama, de la République-Unie de Tanzanie, de la Slovénie, du Suriname, de la Suisse et de la Thaïlande, ainsi que des représentants de la Commission européenne, Health Care without Harm, du Conseil international des associations chimiques, du Conseil international des infirmières, de la Société internationale des médecins pour l'environnement, de la Fédération mondiale des associations de la santé publique, de l'Association médicale mondiale et de l'OMS.

3. La question de l'élaboration de la stratégie a été examinée lors des réunions régionales de l'Approche stratégique tenues qui ont eu lieu au cours de la période écoulée depuis la deuxième session de la Conférence, un premier projet étant posté sur le site Internet de l'Approche stratégique en novembre 2010.<sup>3</sup> Toutes les observations reçues ont salué les travaux entrepris et exprimé leur soutien au contenu et à l'orientation de la stratégie. À la troisième réunion régionale sur l'Amérique latine et les Caraïbes, tenue dans la ville de Panama du 30 mai au 3 juin 2011, une résolution soutenant expressément la stratégie pour le secteur de la santé a été adoptée.<sup>4</sup>
4. L'OMS a appelé l'attention sur la stratégie des réseaux du secteur de la santé qu'elle était à même d'intéresser. Un rapport formel sur les progrès dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique a été examiné par le Conseil exécutif de l'OMS à sa 126<sup>ème</sup> session (18-23 janvier 2010) ainsi que par la soixante-troisième Assemblée mondiale de la santé (17-21 mai 2011). Les incidences de la charge de morbidité attribuable aux produits chimiques,<sup>5</sup> les rôles et responsabilités particuliers du secteur de la santé dans la gestion rationnelle des produits chimiques et les possibilités d'amélioration de la santé publique grâce à la mise en œuvre de l'Approche stratégique ont été soulignés par l'OMS dans ses débats.
5. La stratégie a été conçue comme un complément sectoriel de la Stratégie politique globale de l'Approche stratégique, en particulier la section VII sur la mise en œuvre et le bilan des progrès. Elle comporte six objectifs spécifiques et est axée sur les actions propres à renforcer la participation du secteur de la santé à la mise en œuvre de l'Approche stratégique, entre autres susciter un plus grand intérêt et une plus grande prise de conscience de la nécessité d'une gestion rationnelle des produits chimiques dans les établissements de soins et accroître le nombre de mesures conjointes, notamment celles liées à la fois à la santé et à l'environnement, qui sont une priorité pour plusieurs régions.
6. La mise en œuvre de la stratégie dépendra des dispositifs financiers de l'Approche stratégique, ce qui implique que la disponibilité des ressources nécessaires à cette fin devra être prise en compte dans les considérations financières relatives à l'Approche stratégique. Les actions stratégiques envisagées sont, dans une large mesure, compatibles avec les dispositifs et mécanismes institutionnels de l'Approche stratégique, concernant notamment la coordination et la mise en œuvre nationales et régionales, voire les renforcent.
7. Tout au long des travaux d'élaboration de la stratégie, l'opinion a été exprimée de façon récurrente que l'on manquait de données (ou que celles-ci n'étaient pas communiquées de façon efficace) pour démontrer pleinement l'implication actuelle du secteur de la santé. Afin de mieux identifier la diversité et l'efficacité des mesures prises et de démontrer ainsi l'intérêt d'une forte implication, le Groupe de travail à composition non limitée pourrait vouloir envisager de demander la présentation d'études de cas sur la participation du secteur de la santé à la mise en œuvre de l'Approche stratégique lors de la troisième session de la Conférence. Ces études de cas seraient établies sur une base volontaire par les organisations compétentes ou les initiatives multipartites, en consultation avec le secrétariat, afin d'assurer la coordination et de tenir compte de la structure et du format de la troisième session. Elles décriraient les initiatives nouvelles et existantes qui sont compatibles avec le projet de stratégie et fourniraient une base claire pour l'évaluation de leur impact.
8. Dans l'optique de la prochaine période intersessions, le Groupe de travail à composition non limitée pourrait aussi envisager d'inviter à la définition de cibles et d'indicateurs de progrès spécifiques pour la participation du secteur de la santé à la mise en œuvre de l'Approche stratégique ainsi que d'un plan d'action. Ces cibles et indicateurs seraient fonction des objectifs envisagés pour la stratégie et fourniraient des informations aux principaux processus intergouvernementaux.
9. Le Groupe de travail à composition non limitée souhaiterait peut-être :
  - a) Examiner la stratégie envisagée sur le renforcement de la participation du secteur de la santé à la mise en œuvre de l'Approche stratégique, afin de recommander son adoption en tant que complément de la Stratégie politique globale lors de la troisième session de la Conférence;

---

3 Des observations sur le projet de stratégie ont été reçues des gouvernements de l'Albanie, de la Hongrie (au nom de l'Union européenne), de la République de Moldova, de la Slovaquie et de la Suisse ainsi que de la Commission européenne, de la Direction européenne de la qualité des médicaments et soins de santé et du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

4 SAICM/RM/LAC.3/3.

5 Annette Prüss-Ustün et autres « Knowns and unknowns on burden of disease due to chemicals: a systematic review », *Environmental Health*, vol. 10, No. 9 (2011). Disponible sur le site [www.ehjournal.net/content/10/1/9](http://www.ehjournal.net/content/10/1/9). *Ten chemicals of major public health concern*. Disponible sur le site [www.who.int/ipcs/assessment/public\\_health/chemicals\\_phc/en/index.html](http://www.who.int/ipcs/assessment/public_health/chemicals_phc/en/index.html)

b) Inviter le secrétariat à faciliter l'établissement de deux ou trois études de cas pertinentes pour présentation à la troisième session de la Conférence, afin de disposer d'une évaluation plus claire des incidences de la participation du secteur de la santé à la mise en œuvre de l'Approche stratégique pour l'information des participants;

c) Inviter le secrétariat à travailler en consultation avec l'OMS pour définir des cibles et des indicateurs spécifiques aux fins de la mise en œuvre du projet de stratégie ainsi que d'un plan d'action pour la prochaine période intersessions, aux fins de leur examen à la troisième session de la Conférence.

## Annexe

# Projet de stratégie pour le renforcement de la participation du secteur de la santé à la mise en œuvre de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques

## Introduction

1. L'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques est un cadre d'action mondial destiné à orienter les efforts nécessaires pour atteindre l'objectif fixé dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable, à savoir faire en sorte que, d'ici à 2020, les produits chimiques soient utilisés et produits de manière à ce que les effets néfastes graves sur la santé humaine et sur l'environnement soient réduits au minimum. La participation de tous les secteurs concernés et de toutes les parties prenantes est essentielle pour réaliser les objectifs de la Stratégie politique globale de l'Approche stratégique.
2. La sécurité chimique et la santé humaine jouent un rôle déterminant dans la quête d'un développement durable, impliquant notamment l'élimination de la pauvreté et de la maladie et le relèvement et la préservation des niveaux de vie dans les pays à toutes les phases de développement. Le secteur de la santé se préoccupe des incidences de tous les produits chimiques sur la santé humaine, quels que soient le secteur économique concerné (industrie, agriculture ou extraction minière) et le stade du cycle de vie auquel l'exposition intervient (production, utilisation ou élimination). Il peut aussi contribuer, du fait de l'absence d'une gestion rationnelle des produits chimiques dans ses propres activités, aux problèmes de santé professionnelle et publique et d'hygiène du milieu.
3. Par sa résolution II/8, la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques a invité le secrétariat de l'Approche stratégique à élaborer, en consultation avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et dans la limite des ressources disponibles, une stratégie visant à renforcer la participation du secteur de la santé à la mise en œuvre de l'Approche stratégique. L'examen de la présente stratégie est une première, car la Conférence ne s'est jamais auparavant penchée sur les approches sectorielles pouvant contribuer à la réalisation de ses objectifs.

## I. Le contexte

4. Les produits chimiques et l'industrie chimique contribuent dans une large mesure à l'activité économique mondiale, aux niveaux de vie et à la santé. L'industrie chimique mondiale devrait, d'après les prévisions actuelles, continuer de s'accroître régulièrement jusqu'en 2030, compte tenu de la progression tendancielle persistante de l'utilisation et de la production de produits chimiques dans les pays en développement et des risques correspondants de plus grandes incidences de ces produits sur la santé humaine. Une implication renforcée du secteur de la santé est déterminante pour prévenir ces incidences.

## A. Incidences des produits chimiques sur la santé humaine

5. Malgré les progrès réalisés dans la gestion rationnelle des produits chimiques ces dernières années, les incidences sur la santé d'une gestion peu rationnelle de ces produits restent préoccupantes dans la plupart des pays. D'après les estimations de l'OMS, plus de 25 % de la charge mondiale de la morbidité peuvent être attribués à des facteurs environnementaux évitables, notamment l'exposition aux produits chimiques.<sup>6</sup> Une étude systématique établie récemment de la charge de la morbidité liée à ces produits a estimé qu'en 2004, 8,3 % du total des décès, soit 4,9 millions, et 86 millions d'années de vie corrigées de l'invalidité (5,7 % du total) étaient attribuables à l'exposition environnementale à certains produits chimiques et à la gestion non rationnelle de ces produits.<sup>7</sup> Les empoisonnements non intentionnels tuent 355 000 personnes chaque année, selon les estimations, et, dans les pays en développement, où les deux tiers de ces décès interviennent, ces empoisonnements sont étroitement associés à une exposition excessive à des produits chimiques toxiques, notamment les pesticides, et à une utilisation inadaptée de ces produits.

6. Malgré l'ensemble des connaissances disponibles sur les produits chimiques posant un problème majeur de santé publique,<sup>8</sup> les risques sanitaires associés à ces produits (y compris le mercure et le plomb) n'ont pas encore éliminés. On estime, par exemple, que 800 000 enfants environ sont touchés chaque année par une exposition au plomb, entraînant une diminution du quotient intellectuel. Des incidents liés aux produits chimiques ayant un impact potentiel au niveau international sur la santé publique continuent d'être signalés régulièrement, notamment, ces dernières années, le déversement de déchets toxiques en Côte d'Ivoire, des cas d'empoisonnement en masse par du bromure de sodium en Angola et des cas d'empoisonnement grave au plomb des populations locales imputables à des opérations de recyclage de piles au Sénégal et à l'extraction minière artisanale de l'or au Nigéria. Dans les pays en développement, où les systèmes de santé sont fragiles, ces incidents peuvent prendre des proportions considérables et mettre à rude épreuve le secteur de la santé.

## B. Composition du secteur de la santé

7. Le secteur de la santé est la partie de l'économie qui prend en charge les problèmes sanitaires de la société. Il concerne aussi bien la médecine préventive que la médecine curative, la réglementation de la prestation de services de santé, la fixation de normes, y compris pour la santé publique et professionnelle et pour l'hygiène du milieu, que la production et le contrôle de la distribution de médicaments. Ce secteur est composé d'organisations diverses avec des composantes privées, publiques, bénévoles, traditionnelles et informelles.

8. La population active dans le secteur de la santé est constituée par toutes les personnes exerçant des activités dont l'objectif essentiel est d'améliorer la santé.<sup>9</sup> Sont visés les médecins, les infirmiers/infirmières, les sages-femmes, les professionnels de la médecine traditionnelle et complémentaire, le personnel paramédical, les dentistes, les pharmaciens, les spécialistes de la santé et de l'hygiène environnementales et professionnelles, les audiologues, les thérapeutes de la parole, les agents (ou travailleurs) sociaux et communautaires et les techniciens des laboratoires d'analyses médicales et d'anatomie pathologique. On peut aussi trouver des professionnels de la santé en dehors de l'industrie traditionnelle, à savoir les médecins travaillant pour des sociétés privées ou en tant que chercheurs et professeurs à l'université.

9. Les associations professionnelles jouent un rôle important dans le secteur non gouvernemental, représentant les intérêts des salariés du secteur de la santé, comme les infirmiers/infirmières, les sages-femmes, les généralistes et les spécialistes. Les chercheurs et les enseignants jouent aussi un rôle

6 Annette Prüss-Ustün and Carlos Corvalán, *Preventing disease through healthy environments: towards an estimate of the environmental burden of disease*, Organisation mondiale de la santé 2006, disponible sur le site <http://apps.who.int/bookorders/anglais/detart1.jsp?sesslan=1&codlan=1&codcol=15&codcch=680>.

7 Annette Prüss-Ustün et autres, « Knowns and unknowns on burden of disease due to chemicals: a systematic review », *Environmental Health*, vol. 10, No. 9 (2010). Disponible sur le site [www.ehjournal.net/content/10/1/9](http://www.ehjournal.net/content/10/1/9). Les estimations de la charge de morbidité attribuable prenaient compte les sources suivantes : produits chimiques en cause dans des empoisonnements graves non délibérés; produits chimiques en cause dans des empoisonnements professionnels accidentels; pesticides en cause dans les blessures auto-infligées; amiante; cancérogènes pulmonaires professionnels; substances leucémogènes professionnelles; particules en milieu professionnel; polluants atmosphériques extérieurs; polluants atmosphériques intérieurs; polluants atmosphériques intérieurs dus à la combustion de combustibles solides; fumée secondaire; plomb; et arsenic dans l'eau potable.

8 OMS, *Preventing disease through healthy environments: action is needed on chemicals of major public health concern*, 2010. Disponible sur le site [www.who.int/ipcs/features/10chemicals\\_en.pdf](http://www.who.int/ipcs/features/10chemicals_en.pdf)

9 OMS, *Statistiques mondiales de la santé*, 2010 disponibles sur le site [www.who.int/whosis/2010/en/index.html](http://www.who.int/whosis/2010/en/index.html).

important, car ils mènent des recherches liées à la toxicologie et à la santé professionnelle et publique, en plus de former les futurs professionnels de la santé.

10. Les ministres de la santé ont un rôle directeur et exercent une fonction centrale dans la formulation des politiques et la fixation de normes pour la prestation de services et la protection de la santé publique. Des institutions et des organismes spécialisés en santé publique et professionnelle existent dans nombre de pays et s'acquittent de fonctions comme la recherche, la surveillance des laboratoires, la fourniture d'avis consultatifs sur la sécurité des aliments, des médicaments et des produits chimiques, y compris l'évaluation des risques, et le suivi de la santé publique et professionnelle.

11. L'Organisation mondiale de la santé est l'organisme chef de file pour les questions de santé dans le système des Nations Unies. Plusieurs autres organisations internationales ont des activités et des intérêts dans le secteur de la santé, notamment l'Organisation internationale du travail, pour les questions liées au travail; l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, pour la sécurité alimentaire; l'Organisation de coopération et de développement économiques, pour la performance des systèmes de santé; le Programme des Nations Unies pour le développement, pour les liens entre la santé et le développement; le Programme des Nations Unies pour l'environnement, pour les liens entre la santé et l'environnement; le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, pour les problèmes de développement et les problèmes humanitaires concernant les enfants; et la Banque mondiale, pour l'aide au développement sanitaire. L'Assemblée mondiale de la santé, qui est l'organe directeur de l'OMS, a examiné les problèmes liés aux produits chimiques et l'Approche stratégique lors de plusieurs de ses sessions annuelles, adoptant des résolutions concernant la gestion écologiquement rationnelle des déchets et les pesticides et produits chimiques périmés en 2011.

### **C. Rôles et responsabilités du secteur de la santé dans la sécurité chimique**

12. Les principaux rôles et responsabilités du secteur de la santé dans la sécurité chimique peuvent être résumés comme suit:

- a) Prévenir et gérer les urgences chimiques, y compris le traitement médical des victimes;
- b) Rassembler des preuves cliniques et des données de recherche sur les risques chimiques et informer les responsables et le public;
- c) Travailler avec d'autres secteurs pour prôner des actions concernant les produits chimiques et des solutions de remplacement plus sûres;
- d) Sensibiliser à la nécessité d'assurer la sécurité chimique, eu égard en particulier à la protection des populations vulnérables;
- e) Évaluer l'incidence des politiques de gestion des produits chimiques, grâce au suivi et à l'évaluation, y compris le biocontrôle et la surveillance sanitaire;
- f) Partager les connaissances et participer aux mécanismes internationaux mis en place pour résoudre les problèmes liés aux produits chimiques.

13. S'agissant de certains des rôles susmentionnés, comme ceux liés aux urgences et aux empoisonnements, l'état de préparation et de réactivité du secteur de la santé constitue un élément très visible des dispositifs nationaux de gestion des produits chimiques. Moins visible mais tout aussi important est le rôle du secteur de la santé dans la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies et l'utilisation des connaissances existantes pour mieux comprendre et traiter les incidences de l'exposition à des produits chimiques. Cet aspect revêt un intérêt particulier car les conséquences de l'exposition à ces produits peuvent ne pas être immédiatement apparentes, par exemple dans les expositions chroniques à certains produits chimiques un effet de cause à effet ne peut souvent être déterminé qu'après la réalisation d'études épidémiologiques, cliniques, toxicologiques ou analytiques. Les pesticides périmés et les autres produits chimiques qui ne sont plus utilisés constituent une menace permanente de pollution qui peut nuire à la santé et à l'environnement des générations futures. Évaluer les incidences sur la santé de ces situations grâce au suivi et à l'évaluation, notamment au biocontrôle et à la surveillance sanitaire, joue un rôle majeur dans la protection des populations vulnérables et des générations futures. Le secteur de la santé participe aussi à des recherches observationnelles et expérimentales. Les connaissances seules ne suffisent pas, toutefois, et le secteur pourrait jouer un plus large rôle en prônant des actions concernant les produits chimiques et les solutions de remplacement plus sûres, notamment la mise en œuvre et le respect des instruments juridiques, des normes et des politiques.

14. Dans la plupart des pays européens développés, les effets des produits chimiques sur la santé sont la principale préoccupation environnementale du public.<sup>10</sup> Étant donné la confiance placée dans les médecins, le personnel infirmier et les autres travailleurs sanitaires communautaires, les professionnels de la santé ont pour responsabilité critique de se tenir au courant des incidences sanitaires des produits chimiques et de partager leurs connaissances de façon crédible avec le public.

15. Outre la nécessité de faire face aux conséquences négatives des produits chimiques utilisés dans les autres secteurs économiques, le secteur de la santé est aussi un gros consommateur de produits chimiques dans la prestation de soins et dans la gestion des installations sanitaires. Parmi ces produits chimiques peuvent figurer les biocides et d'autres désinfectants et stérilisateurs, les pesticides pour le contrôle des nuisibles sur site, les agents nettoyants, les produits chimiques incorporés dans les instruments médicaux (par exemple les thermomètres et les instruments électroniques), les produits pharmaceutiques et les pesticides utilisés pour le contrôle des vecteurs de maladie, comme le paludisme. Les recherches récentes ont montré que les salariés du secteur de la santé peuvent courir plus de risques que le public en général du fait des produits chimiques utilisés sur leur lieu de travail. Par exemple, les travailleurs sanitaires auraient le taux le plus élevé d'asthme mesuré chez les adultes de tous les principaux groupes professionnels et seraient beaucoup plus menacés par les maladies respiratoires chroniques.<sup>11</sup> En remédiant à l'exposition aux produits chimiques dans les établissements de soins, le secteur démontrerait de façon active l'intérêt de pratiques rationnelles de gestion des produits chimiques et tirerait parti de l'occasion offerte de montrer l'exemple.

## II. Enjeux et opportunités

16. Nombre des facteurs qui influent sur le niveau de participation du secteur de la santé à la mise en œuvre de l'Approche stratégique semblent tenir à l'absence d'un langage commun, à une appréciation insuffisante des gains mutuels et à un défaut d'appropriation commune des problèmes prioritaires. Si de nombreux exemples positifs de participation existent bien, un niveau plus important et plus régulier d'implication est possible. Le secteur de la santé considère surtout l'Approche stratégique comme un cadre d'action environnemental, ainsi qu'en témoigne le fait que le secteur de l'environnement est le plus fortement représenté dans les dispositifs institutionnels la concernant. Les principaux enjeux et opportunités auxquels est confronté le secteur de la santé à cet égard, et pouvant servir de contexte à la présente stratégie, sont exposés ci-après.

### A. Niveau actuel de participation aux dossiers concernant les produits chimiques

17. Malgré une certaine implication d'un nombre croissant d'organisations du secteur de la santé dans la gestion rationnelle des produits chimiques, une participation plus importante et plus régulière est à la fois souhaitable et possible. Parmi les exemples ayant donné de bons résultats, on peut citer : la campagne de sensibilisation pour l'élimination du mercure dans les appareils médicaux, le rôle joué par le secteur de la santé dans l'amélioration de la gestion des déchets sanitaires et l'implication des pédiatres, des généralistes, du personnel infirmier, des sages-femmes et des institutions liées à la santé dans les initiatives visant à remédier aux effets négatifs potentiels des facteurs environnementaux sur la santé des enfants.

18. Le secteur de la santé participe à la gestion des problèmes liés aux produits chimiques essentiellement par le biais de ses programmes d'action traditionnels, tels que ceux concernant la sécurité alimentaire, la qualité de l'eau potable et la pollution atmosphérique. Ces domaines ne sont pas toutefois vraiment considérés comme faisant partie de l'effort international de gestion des produits chimiques, car ils ont souvent leurs propres structures d'action spécialisées. En outre, la plupart des législations applicables aux produits chimiques sortent du domaine de compétence du secteur. Les nombreux cadres et accords nationaux, régionaux et internationaux de gestion des produits chimiques ont été mis en œuvre de façon fragmentée, d'où la difficulté pour le secteur de la santé de se tenir au courant des règles comme des possibilités de contribution, avec le risque d'actions faisant double emploi ou de négligence de problèmes importants.

19. Certains segments influents du secteur ont la possibilité d'améliorer leur participation. Par exemple, les groupes professionnels, comme les médecins et les infirmiers/ières, font partie d'associations professionnelles dominantes, ont une autorité considérable et font l'objet d'une grande estime de la part du public.

10 TNS Opinion & Social, *Electromagnetic Fields*, Commission européenne, juin 2010. Disponible sur le site [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/ebs/ebs\\_347\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_347_en.pdf).

11 Pia Markkanen et autres. *Cleaning in healthcare facilities: reducing human health effects and environmental impacts*. Avril 2009. Health Care Research Collaborative. Disponible sur le site [www.noharm.org/us\\_canada/reports/2009/apr/rep2009-04-20.php](http://www.noharm.org/us_canada/reports/2009/apr/rep2009-04-20.php).

## B. Avantages de la participation

20. La Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques est un forum international ayant fait ses preuves et vouée à la réalisation d'ici à 2020 de l'objectif concernant les produits chimiques fixé dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable, qui reste un enjeu pour tous les pays. L'ampleur et la complexité des problèmes liés aux produits chimiques, le risque de fragmentation des efforts aux niveaux national, régional et mondial et la nécessité identifiée d'un développement des capacités sont autant d'arguments irréfutables en faveur de la pleine utilisation par toutes les parties prenantes de la Conférence comme cadre unique pour le renforcement de la coopération entre les secteurs.

21. Les avantages potentiels d'une telle coopération sont notamment une meilleure prise de conscience des problèmes auxquels sont confrontés les secteurs, le renforcement du dialogue, le partage des données d'expérience et de l'information et la mise en place d'actions et de capacités communes. L'amélioration de l'accès conjoint aux ressources financières disponibles joue un rôle déterminant dans la promotion et le renforcement de la coopération. L'opinion généralement exprimée est que les avantages de la coopération intersectorielle doivent être précisés et/ou faire l'objet d'une meilleure communication de façon à assurer une reconnaissance, une implication et un soutien plus larges. Cela est particulièrement pertinent pour les secteurs largement sous-représentés, comme celui de la santé publique. La participation est souvent limitée par le manque de prise de conscience et de compréhension de l'Approche stratégique en tant que cadre d'action volontaire. Plusieurs initiatives existantes concernant l'Approche stratégique, comme celles destinées à intégrer les produits chimiques dans les programmes nationaux de développement et à contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et du Programme de démarrage rapide de l'Approche stratégique, n'ont pas été encore pleinement exploitées, malgré leurs importants avantages potentiels pour le secteur de la santé.

## C. Institutions de l'Approche stratégique

22. Les activités publiques en faveur de l'environnement sont celles qui sont le plus fortement représentées dans le cadre institutionnel de l'Approche stratégique. On estime que plus de 85 % des points de contact nationaux de l'Approche stratégique sont situés dans les ministères de l'environnement et que les participants aux négociations de la Conférence et aux réunions régionales viennent essentiellement de ce secteur. Des dispositifs efficaces de coordination nationale, tels qu'envisagés au paragraphe 23 de la Stratégie politique globale, revêtent donc une importance primordiale pour permettre la participation de tous les secteurs concernés, y compris le secteur de la santé; pour arriver à une meilleure compréhension des rôles et responsabilités de chacun d'entre eux; pour tirer parti de leurs avantages comparatifs; et pour faciliter la tâche des points de contact nationaux. Dans certains pays, les difficultés rencontrées pour identifier les contacts pertinents dans le secteur de la santé ont fait obstacle à l'établissement d'interactions sectorielles. Plusieurs organisations clés du secteur de la santé, essentiellement non gouvernementales, n'ont pas encore désigné de point de contact pour l'Approche stratégique.

## D. Priorités de l'Approche stratégique concernant la santé

23. Dans le cadre de l'élaboration de l'Approche stratégique, le secrétariat de l'OMS a coordonné l'identification des priorités pertinentes dans le secteur de la santé, notamment les actions visant à : améliorer la capacité d'accéder aux connaissances scientifiques, de les interpréter et de les appliquer; combler les lacunes de ces connaissances; élaborer et utiliser des méthodes harmonisées pour l'évaluation des produits chimiques à risque; améliorer les méthodes utilisées pour déterminer les incidences des produits chimiques sur la santé humaine, établir les priorités d'action, détecter les produits chimiques et suivre les progrès de l'Approche stratégique; renforcer la capacité des pays de faire face aux cas d'empoisonnement et autres incidents liés aux produits chimiques; mettre au point des stratégies concernant expressément la santé des enfants et des travailleurs; et promouvoir des solutions de remplacement pour les produits chimiques très toxiques et persistants. Ces priorités figurent parmi celles mentionnées dans le Plan d'action mondial de l'Approche stratégique dans les domaines de travail concernant la protection de la santé humaine, les enfants et la sécurité chimique ainsi que la santé et la sécurité professionnelles.<sup>12</sup> Il est difficile de dire dans quelle mesure ces priorités et d'autres aspects intéressant le secteur de la santé sont pris en compte dans les plans de mise en œuvre de l'Approche stratégique.

<sup>12</sup> Plan d'action mondial de l'Approche stratégique, domaines de travail sur la protection de la santé humaine (activités 2 à 6), les enfants et la sécurité chimique (activités 7 à 10) et la santé et la sécurité professionnelles (activités 11 à 21).



## **E. Réforme et développement du secteur de la santé**

24. Les ministères de la santé font montre d'une forte détermination à l'égard des soins de santé primaires, qui doivent servir de base à la réforme du secteur et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, dans lesquels l'accent est mis sur l'élimination de la pauvreté et d'autres inégalités sanitaires. La sécurité sanitaire et, en particulier, la prise de conscience croissante de la nécessité d'une réponse efficace aux menaces internationales pesant sur la santé publique, ont encouragé les efforts visant à mettre en œuvre les Règlements sanitaires internationaux révisés. Ces règlements constituent un instrument international légalement contraignant intéressant l'Approche stratégique. Ils concernent non seulement les épidémies de maladies existantes et émergentes, mais aussi les événements chimiques transfrontières. Plusieurs activités de renforcement des capacités sont entreprises par les ministères de la santé dans le contexte de la mise en œuvre des Règlements révisés, notamment l'amélioration des dispositifs de préparation, d'alerte et d'intervention en cas d'urgence; le développement des capacités des laboratoires; l'amélioration de la coordination des inspections dans certains aéroports, ports et postes-frontières terrestres; et le renforcement des capacités nationales dans le domaine de la surveillance épidémiologique, de l'évaluation des risques et de la communication. Ces activités offrent la possibilité de renforcer la coordination entre le secteur de la santé et les autres secteurs impliqués dans la gestion rationnelle des produits chimiques.

## **F. Initiatives régionales concernant la santé et l'environnement**

25. Nombre de ministères de la santé et de l'environnement sont déjà déterminés à faire face conjointement aux incidences de l'environnement sur la santé. Les actions visant à intensifier la collaboration entre les ministères de la santé et de l'environnement, notamment à identifier les domaines prioritaires communs, à mettre en œuvre des plans d'action nationaux sur l'environnement et la santé et à convenir d'activités complémentaires spécifiques, sont une caractéristique de plusieurs initiatives régionales sur la santé et l'environnement.

26. La Déclaration de Libreville sur la santé et l'environnement en Afrique, adoptée en 2008 par la première Conférence interministérielle sur la santé et l'environnement en Afrique, a imprimé l'élan nécessaire à un engagement politique renforcé pour catalyser les modifications des institutions, des politiques et des investissements indispensables à la réduction des menaces environnementales pesant sur la santé. En Europe et dans les Amériques, les initiatives régionales sur la santé et l'environnement sont depuis longtemps au cœur du mouvement visant à réduire les effets négatifs des facteurs environnementaux sur la santé des enfants. En Asie du Sud-Est et de l'Est, les processus ministériels régionaux pertinents sur la santé et l'environnement se sont focalisés sur le partage d'informations et de données entre pays membres concernant les incidences des produits chimiques ainsi que sur l'amélioration de leurs connaissances et compétences techniques respectives pour améliorer l'évaluation et la gestion des risques liés aux produits chimiques. À la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, les ministres et les représentants des pays européens ont adopté la Déclaration de Parme sur l'environnement et la santé,<sup>13</sup> réaffirmant leur détermination à faire face aux principaux enjeux environnementaux et sanitaires et à faire mieux comprendre les nouvelles priorités. Les interactions entre l'Approche stratégique et les initiatives régionales sur la santé et l'environnement doivent encore pleinement être exploitées.

## **G. Capacités dans le secteur de la santé**

27. L'OMS prône le renforcement des systèmes sanitaires au niveau mondial, notamment pour faire face aux inégalités observées en matière de santé partout dans le monde. Compte tenu des pénuries chroniques de personnel sanitaire dans nombre de pays, l'aptitude à travailler sur la gestion des produits chimiques n'est pas optimale. Au niveau national, les ministères et les autres secteurs peuvent jouer un rôle important en appelant de leurs vœux le renforcement des capacités du secteur de la santé, eu égard aux rôles et responsabilités qui sont les siens en matière de sécurité des produits chimiques. Ces besoins de capacités nouvelles pourraient faire l'objet d'une évaluation plus approfondie. On suppose souvent que les compétences nécessaires pour s'acquitter de ces rôles et responsabilités existent déjà, mais les données disponibles ne le confirment pas. Par exemple, bien que les infirmier(e)s constituent le groupe le plus important de professionnels de la santé et sont souvent le premier et le seul point de contact pour un grand nombre d'individus, la plupart d'entre eux n'ont reçu aucune formation formelle en matière de santé professionnelle ou environnementale.<sup>14</sup> La confiance accordée par le public à la profession médicale pour répondre aux questions concernant sa santé contraste aussi avec la médiocrité de la formation en matière d'hygiène du milieu prévue dans les

<sup>13</sup> Disponible sur le site [www.euro.who.int/\\_\\_data/assets/pdf\\_file/0011/78608/E93618.pdf](http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0011/78608/E93618.pdf).

<sup>14</sup> Leyla Erk McCurdy et autres, « Incorporating environmental health into paediatric medical and nursing education », *Environmental Health Perspectives*, vol. 112, No. 17 (2004), pp. 1755–1760.

programmes de cours d'un grand nombre d'écoles médicales. L'absence bien connue de centres antipoison et de laboratoires d'analyses dans nombre de régions représente une autre indication de la nécessité de renforcer la capacité du secteur de la santé pour ce qui est de la gestion des produits chimiques.

### III. Buts et objectifs de la stratégie

28. Le principal objectif de la stratégie est de définir une approche intergouvernementale consensuelle pour renforcer la participation du secteur de la santé à la gestion rationnelle des produits chimiques et, ainsi, accroître la probabilité selon laquelle, d'ici à 2020, les produits chimiques seront utilisés et produits de manière à ce que les effets néfastes graves sur la santé humaine et sur l'environnement soient réduits au minimum.

29. La stratégie est conçue comme un complément sectoriel spécifique de la Stratégie politique globale, en particulier la section VII sur la mise en œuvre et le bilan des progrès. Elle comporte six objectifs :

a) Encourager un regain d'intérêt pour la gestion rationnelle des produits chimiques et une plus grande prise de conscience de sa nécessité parmi les parties prenantes du secteur de la santé, en renforçant leur capacité d'entreprendre des actions préventives, notamment grâce à l'amélioration du volume, de la qualité et de la pertinence des informations diffusées au secteur sur les aspects de la gestion des produits chimiques qui concernent la santé humaine;

b) Impliquer activement le secteur de la santé dans l'amélioration du volume, de la qualité et de pertinence des informations disponibles sur les incidences des produits chimiques sur la santé humaine, notamment par le biais d'une évaluation des risques;

c) Renforcer la capacité du secteur de la santé de s'acquitter de ses rôles et responsabilités en matière de gestion des produits chimiques;

d) Améliorer les consultations, les communications et la coordination avec d'autres secteurs et accroître le nombre d'actions conjointes aux niveaux national, régional et international;

e) Assurer l'utilisation efficace des ressources existantes, notamment les organisations et les fonds, et lever des ressources supplémentaires au besoin;

f) Renforcer la coordination, le leadership et la cohérence de l'action des organismes internationaux, y compris les organismes des Nations Unies, les secrétariats des conventions concernées, les agences multilatérales de financement et les banques régionales de développement, concernant la mise en œuvre de l'Approche stratégique dans le secteur de la santé.

### IV. Principes directeurs

30. Les principes directeurs et les considérations à prendre en compte dans l'élaboration du projet de stratégie sont énoncés dans l'encadré.

31. Les termes « participation », « engagement », « appropriation » et « implication » sont utilisés indifféremment pour désigner un continuum dans lequel les individus ou les groupes passent d'une prise de conscience élémentaire à une implication et des actions personnelles, professionnelles et institutionnelles. Le plus haut degré d'engagement multisectoriel correspond à une communauté d'actions et de décisions avec les autres parties prenantes de l'Approche stratégique. Le plus souvent, il donne lieu à des partenariats, des alliances et des plans d'action conjoints.

### Principes directeurs pour l'élaboration d'une stratégie pour le secteur de la santé

- **Prévention** : des mesures de précaution sont indispensables pour éviter les incidences sur la santé humaine de l'utilisation existante ou future des produits chimiques.
- **Disponibilité de données probantes** : l'utilisation et l'enrichissement des connaissances scientifiques sur les liens entre la santé et l'environnement ainsi que de la base de preuves sur les actions préventives jouent un rôle clé.
- **Cohérence** : il faut tirer parti des politiques, engagements et processus existants et les amplifier.
- **Diversité** : il importe de reconnaître que les organisations de partie prenantes peuvent avoir des missions, des expériences, des perspectives et des capacités différentes.
- **Appropriation et direction par le pays** : la stratégie doit respecter les données d'expérience, les capacités et les priorités de chacun des pays qui la met en œuvre et de sa population.
- **Cohérence** : il est fondamental d'encourager une coordination et une coopération toujours plus étroites avec les parties prenantes dans un cadre d'action commun.
- **Mesurabilité** : la disponibilité de données claires, crédibles et comparables sur des aspects comme les coûts et les avantages des interventions est impérative.
- **Synergies** : les synergies et le potentiel non exploité qui existent sans doute dans les programmes d'action des parties prenantes et des secteurs doivent être explorés et exploités.
- **Équité** : la participation et la protection des groupes vulnérables, comme les femmes, les enfants, les anciens, les populations autochtones et les groupes défavorisés économiquement et socialement, doivent être assurées.

32. Étant donné que l'Approche stratégique comprend des dispositions visant à protéger la santé humaine, la stratégie actuelle n'a pas pour but de définir des mesures supplémentaires à cet égard mais plutôt de se concentrer sur les mesures et activités qui favorisent l'implication et la participation du secteur de la santé. Dans cette optique, elle s'appuiera sur une compréhension des rôles et responsabilités clés de ce secteur, en identifiant les parties prenantes non représentées ou sous représentées et en trouvant les moyens de renforcer les atouts naturels du secteur de la santé et de développer une compréhension commune des avantages de l'Approche stratégique.

## V. Activités

33. Les activités possibles pour atteindre les objectifs de la stratégie sont décrites ci-après. Elles sont regroupées autour de six thèmes : la sensibilisation, la constitution de réseaux dans le secteur de la santé, l'autonomisation des points de contact de l'Approche stratégique, la mise en place de conditions saines dans les établissements de soins, le renforcement de la formation et du développement professionnels et le développement d'actions conjointes par les secteurs.

### A. Sensibilisation

#### 1. Typologie des acteurs du secteur de la santé

34. De plus amples travaux sont nécessaires pour améliorer la prise de conscience de l'Approche stratégique et des avantages potentiels pour le secteur de la santé de la participation à cette Approche. Compte tenu de la diversité des éventuels participants, une typologie plus fine des acteurs du secteur de la santé permettrait d'adapter les produits d'information aux différents publics. Ceux qui ont peu conscience de l'Approche stratégique pourraient être ciblés et ceux ayant un fort potentiel d'implication pourraient faire l'objet d'une attention prioritaire. Parmi les groupes prioritaires des activités de sensibilisation inhérentes à l'élaboration de la présente stratégie figurent les ministères de la santé et les groupes professionnels sous-représentés comme le personnel infirmier, les sages-femmes, les médecins et les agents de santé qui pourraient être d'importants défenseurs de l'Approche stratégique.

#### 2. Événail des produits d'information

35. La nature de l'Approche stratégique en tant que cadre d'une action multisectorielle concertée n'est pas bien comprise en dehors des cercles de la gouvernance internationale. Les produits d'information pourraient viser essentiellement à fournir des exemples des avantages de la participation à l'Approche stratégique, ainsi que des possibilités de participation, et traiter de questions techniques spécifiques d'intérêt telles que le plomb dans la peinture, le mercure dans les appareils de mesure, les produits chimiques représentant un problème majeur de santé publique, les risques professionnels, les

produits chimiques soumis à des actions internationales et l'hygiène du milieu pour les enfants, en soulignant la pertinence de chaque question pour le segment du secteur de la santé qui est ciblé.

### **3. Portail d'information sur la santé de l'Approche stratégique**

36. Un portail d'information sur la santé de l'Approche stratégique pourrait faciliter l'accès à des informations et à des activités utiles dans le cadre des fonctions d'échange du secrétariat. Ce portail proposerait des liens vers les campagnes de sensibilisation nationales et les organisations travaillant sur les dossiers intéressant les produits chimiques et la santé. Appeler le portail « SAICM-Santé » et le relier à l'Observatoire mondial de la santé de l'OMS<sup>15</sup> pourraient encourager une reconnaissance plus large et conduire à une meilleure compréhension de l'Approche stratégique en tant que forum de discussion des questions intéressant les produits chimiques

### **4. Revues**

37. Pour tirer parti des revues les plus fréquemment lues et établies expressément à l'intention du secteur de la santé, un effort pourrait être fait pour accroître le nombre d'articles examinés par les pairs sur les aspects sanitaires de l'Approche stratégique dans les revues spécialisées sur les soins de santé, les problèmes médicaux et la toxicologie et les autres revues connexes, notamment celles émanant des organismes professionnels.

## **B. Constitution de réseaux dans le secteur de la santé**

### **1. Annuaire**

38. Chaque gouvernement et chaque organisme concerné devrait être invité à désigner un ou plusieurs points de contact dans le secteur de la santé afin d'améliorer les liens au sein du secteur entre les individus et les entités travaillant sur les questions relatives aux produits chimiques. Pour tirer pleinement parti de son réseau existant de bureaux nationaux et régionaux, qui sont bien au fait des priorités du secteur, il faudrait demander à l'OMS de communiquer les coordonnées des contacts pertinents afin de permettre l'établissement rapide d'un réseau de contacts et son interconnexion avec le Portail santé de l'Approche stratégique. Cette action serait conforme aux demandes formulées lors des réunions de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. L'inclusion dans l'annuaire ou le réseau des institutions et des centres de santé publique et d'hygiène du milieu contribuerait à renforcer les capacités techniques au niveau national et régional.

### **2. Réseaux sur les questions présentant un intérêt particulier**

39. Des sites Internet interactifs, des forums de discussion et des réseaux devraient être établis sur les questions présentant un intérêt particulier afin d'encourager la participation du secteur de la santé, les flux d'information et l'échange des connaissances et des meilleures pratiques entre les professionnels de la santé, les universitaires et les autres parties prenantes. Les enseignements accumulés et les études de cas sur les interventions et les expériences réussies concernant les produits chimiques posant un problème majeur de santé publique pourraient être partagés de cette manière. Les réseaux devraient continuer d'être développés et gérés par les acteurs avec une visibilité et une accessibilité accrues au niveau international. Le choix des groupes de discussion serait déterminé par les principaux rôles et responsabilités identifiés du secteur, tels que l'évaluation des risques. Des efforts seraient faits pour s'appuyer sur les groupes de discussion et les réseaux existants et assurer autant que possible leur promotion et leur utilisation, par exemple pour la diffusion de lignes directrices sur la prévention des empoisonnements et des accidents et l'évaluation des risques. Une fois établis, les réseaux pourraient servir à développer et organiser les éléments de preuve sur les points finaux critiques et sensibles et contribuer à l'enrichissement ultérieur des preuves existantes pour appuyer les actions préventives.

## **C. Autonomisation des points de contact de l'Approche stratégique**

### **1. Rôle des points de contact de l'Approche stratégique**

40. Un mandat clair doit être donné aux points de contact de l'Approche stratégique, qui doivent être chargés de s'impliquer avec des homologues du secteur de la santé, présenter des mises à jour de la situation sanitaire dans les forums compétents de l'Approche stratégique, tels que les réunions régionales, et mettre en évidence les questions d'importance mutuelle dans le domaine de la santé et l'environnement. Lorsque les points de contact désignés de l'Approche stratégique ne peuvent pas participer à des réunions, les points de contact d'autres secteurs, tels que le secteur de la santé, pourraient être invités à les remplacer.

---

15 <http://apps.who.int/ghodata/>.

## **2. Suivi des plans de mise en œuvre de l'Approche stratégique**

41. Une compréhension plus claire et plus formelle de la mise en œuvre des principales activités liées à la santé prévues dans le Plan d'action mondial pourrait être obtenue grâce à l'examen des plans actuels et futurs de mise en œuvre de l'Approche stratégique, associé aux outils de planification du développement du secteur de la santé. S'employer à rattacher ces travaux aux initiatives de l'OMS au niveau des pays, par exemple les stratégies de coopération qui définissent les priorités convenues par l'Organisation et les gouvernements nationaux, pourrait favoriser un renforcement des liens entre les programmes stratégiques. De telles approches permettent de cerner plus facilement les aspects de la gestion des produits chimiques qui concernent le secteur de la santé et de prendre en compte les informations sur des dossiers particuliers intéressant les produits chimiques et la santé, notamment la charge de morbidité environnementale. Des informations pourraient être recueillies sur l'état de mise en œuvre des éléments du Plan d'action mondial concernant la santé, afin de permettre à l'actualisation du plan au fil du temps.

## **3. Sessions d'information de haut niveau sur la santé**

42. Des sessions d'information de haut niveau sur la santé devraient être organisées à l'intention des politiciens et des hauts fonctionnaires aux niveaux national, régional et international. Ces sessions pourraient se tenir parallèlement aux réunions régionales sur l'Approche stratégique et seraient l'occasion de fournir aux décideurs des conseils et des données claires et actualisées sur la charge de morbidité et les coûts correspondants, afin de promouvoir le dialogue entre les secteurs et de rehausser la visibilité politique des aspects sanitaires de la gestion rationnelle des produits chimiques. Les pays accueillant les réunions régionales pourraient être invités à prendre l'initiative d'organiser de telles sessions impliquant le secrétaire à la santé ou d'autres hauts représentants du ministère de la santé.

## **D. Établissements de soins**

### **1. Mobiliser l'intérêt et la prise de conscience du personnel de la santé**

43. Les activités sanitaires sont de gros consommateurs de produits chimiques, notamment certains dont on sait qu'ils ont des incidences graves sur la santé et l'environnement. Ainsi, un secteur dont la mission est de protéger la santé humaine peut également contribuer à la charge de morbidité. Les substances chimiques incorporées dans les produits qui sont utilisés dans les soins de santé affectent la santé humaine tout au long du cycle de vie de ces produits. Les populations vulnérables sont, notamment, les patients, les travailleurs sanitaires qui sont exposés à ces produits chimiques sur une base quotidienne, les ouvriers des usines où sont fabriqués les produits, les travailleurs dans les installations d'élimination des déchets et tous ceux qui vivent à proximité des usines de fabrication ou des sites d'élimination des déchets. Mobiliser l'intérêt des travailleurs sanitaires concernant la gestion rationnelle des produits chimiques pourrait susciter une plus grande prise de conscience et implication dans la gestion des produits chimiques et, plus généralement, une réduction de la charge que représentent les maladies professionnelles liées à l'utilisation de produits chimiques et toutes les autres formes de problèmes de santé imputables aux conditions de travail dans les établissements de soins.

### **2. Politique des milieux sanitaires en matière de produits chimiques**

44. Un cadre pour une politique des produits chimiques des établissements de soins devrait être établi sur la base des meilleures pratiques. Une approche pourrait consister à lancer l'établissement d'un rapport sur les incidences sur l'hygiène du milieu de l'utilisation et de l'élimination des constituants chimiques des produits utilisés dans les établissements de soins. Ce rapport pourrait inclure des études de cas sur les meilleures pratiques observées dans les hôpitaux et autres établissements de soins où des solutions de remplacement plus sûres ont été introduites pour certains usages, afin de mettre en évidence les actions que pourrait engager le secteur de la santé pour réduire l'utilisation de produits chimiques dangereux. Il pourrait identifier ceux qui pourraient avoir à prendre des décisions sur les solutions de remplacement plus sûres dans de tels établissements, notamment les planificateurs, les constructeurs, les gestionnaires de systèmes, les fournisseurs, les opérateurs et les intervenants représentant les patients hospitalisés, les patients externes et les communautés locales.

## **E. Renforcement de la formation et du développement professionnels**

### **1. Formation en matière d'hygiène du milieu**

45. La formation et le développement professionnels en matière d'hygiène du milieu sont encore loin de se situer à un niveau optimal, notamment pour les groupes vulnérables spécifiques, y compris les enfants, les personnes âgées, les populations fortement exposées et les populations autochtones. Les modules de formation mis au point pour les pédiatres et couvrant les principaux aspects de l'hygiène du milieu des enfants doivent être pleinement utilisés au niveau national. De tels instruments

pourraient être étendus ou adaptés pour une utilisation dans les programmes d'enseignement sur les produits chimiques et la santé des formations médicales et infirmières de premier cycle et des cycles supérieurs, afin de favoriser le développement d'un cadre de médecins et d'infirmiers qualifiés en hygiène du milieu. Les écoles de médecine devraient envisager des internats, des bourses ou des spécialisations en hygiène du milieu, eu égard notamment à la toxicologie et à la santé publique et professionnelle

## **2. Projets pilotes de liaison des associations professionnelles**

46. Des projets pilotes pourraient être entrepris pour relier les associations professionnelles médicales et infirmières avec les principaux groupes et institutions universitaires sur l'hygiène du milieu et l'analyse des risques, afin de renforcer l'implication dans les dossiers de gestion des produits chimiques.

## **F. Développement d'actions conjointes par les secteurs**

### **1. La protection sanitaire : un problème transversal**

#### **a) Accords multilatéraux**

47. Étant donné que tous les accords multilatéraux sur l'environnement visent à protéger la santé humaine, des actions transversales communes impliquant le secteur de la santé pourraient être menées conjointement et en coordination avec l'Approche stratégique et la présente stratégie. Les initiatives de renforcement des capacités, comme le développement des capacités nationales en matière d'analyses de laboratoire; la préparation, l'alerte et l'intervention en cas d'urgence; une meilleure coordination des inspections dans les ports et les postes-frontières terrestres; et l'amélioration de la surveillance épidémiologique, de l'évaluation des risques et de la communication, ont des applications dans plusieurs instruments internationaux relatifs aux produits chimiques, y compris les Règlements sanitaires internationaux révisés. L'Approche stratégique pourrait être utilisée pour favoriser et surveiller une amélioration de la coopération à cet égard. Elle pourrait accroître l'effet de levier et les ressources, en particulier pour les projets de renforcement des capacités où d'importants investissements sont nécessaires. Des activités de surveillance et de biocontrôle, par exemple, seraient intéressantes pour plusieurs instruments nationaux, régionaux et internationaux et feraient intervenir expressément le secteur de la santé.

#### **b) Toxicovigilance**

48. La toxicovigilance et la toxicosurveillance sont des termes analogues désignant une approche systématique de l'identification et de la prévention des effets néfastes des produits chimiques, fondées en grande partie sur la collecte des données d'observation issues de l'expérience humaine. La pharmacovigilance est une approche tout aussi active pour collecter des informations post-commercialisation sur les effets indésirables des médicaments. Les approches de toxicovigilance efficaces s'appuient sur des liens étroits de coordination entre les ministères, les établissements de santé et les centres antipoison, entre autres, et fournissent l'occasion d'impliquer le secteur de la santé et les autres parties prenantes, tout en favorisant la gestion rationnelle des produits chimiques

### **2. Processus régionaux concernant la santé et l'environnement**

49. Le renforcement des processus ministériels régionaux sur la santé et l'environnement doit être mis à profit pour stimuler l'implication du secteur de la santé dans les dossiers concernant les produits chimiques. Plusieurs initiatives existantes pourraient être utilisées pour appeler davantage l'attention sur la mise en œuvre de l'Approche stratégique. En Afrique, par exemple, la gestion des produits chimiques a été récemment identifiée comme l'une des dix priorités communes en matière d'environnement et de santé pour l'application de la Déclaration de Libreville. Les liens entre ces processus et la mise en œuvre de l'Approche stratégique devraient être formalisés dans le cadre de la présente stratégie.

## **VI. Moyens d'exécution**

50. La présente stratégie est conçue comme un complément sectoriel spécifique de la Stratégie politique globale, notamment la section VII sur la mise en œuvre et le bilan des progrès, et est le premier complément sectoriel de ce type à être élaboré. En tant que partie intégrante de la Stratégie politique globale, sa mise en œuvre dépendra des dispositifs globaux de mise en œuvre de l'Approche stratégique, notamment les dispositifs institutionnels de coordination nationale et les processus régionaux, un processus d'examen périodique étant facilité par le secrétariat au niveau international. Des dispositions financières particulières pour la mise en œuvre de la stratégie pour le secteur de la santé seront indispensables à sa réussite.

51. Pour atteindre l'objectif d'amélioration des consultations, de la communication et de la coordination avec les autres secteurs et pour accroître le nombre d'actions communes aux niveaux national, régional et international, il est essentiel qu'un engagement ferme soit pris à l'égard d'indicateurs et de cibles permettant de mesurer le niveau d'implication multisectorielle dans l'Approche stratégique. Une augmentation du nombre d'actions communes sera d'autant plus probable qu'une représentation multisectorielle est assurée dans les dispositifs institutionnels pertinents de façon à permettre l'élaboration conjointe de plans et la discussion conjointe des mécanismes de financement, d'examen et d'évaluation. Les progrès seront examinés lors des réunions régionales qui se tiendront au cours de la prochaine période intersessions. Un plan d'action énonçant les responsabilités des principales parties prenantes sera aussi mis au point pendant cette période.

---